



Coulans sur Gée, 23 mai 2019

INSTITUT NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE
Délégation Territoriale Val de Loire Poitou Charente
Site d'Angers
16 Rue du Clon
49 000 ANGERS

Objet : procédure de modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.
LRAR 1A 161 575 3474 9

Affaire suivie par Laurence FLEURY, Secrétaire Générale mairie2.coulans@wanadoo.fr

M. Le Directeur,

La commune de Coulans sur Gée a prescrit une modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 25 avril 2019.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, cette modification du P.L.U. doit être notifiée aux Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.

A ce titre et en votre qualité de Personne Publique Associée, vous trouverez la note de présentation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Coulans sur Gée.

Veillez agréer, M. Le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Maire Michel BRIFFAULT
Mairie de Coulans-sur-Gée
Sarthe

En provenance de : Institut national des appellations d'origine
Délégation Territoriale Val de Loire Poitou Charente
Site d'Angers
16 Rue du Clon
49000 ANGERS



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 161 575 3474 9



Renvoyer à FRAB



Form with fields: Présenté / Avisé le, Distribué le, Je soussigné déclare être, CNI/Permis de conduire, Autre

RECU le Maire de Coulans sur Gée

21 JUN 2019

29 Rue Nationale

79550 Coulans sur Gée